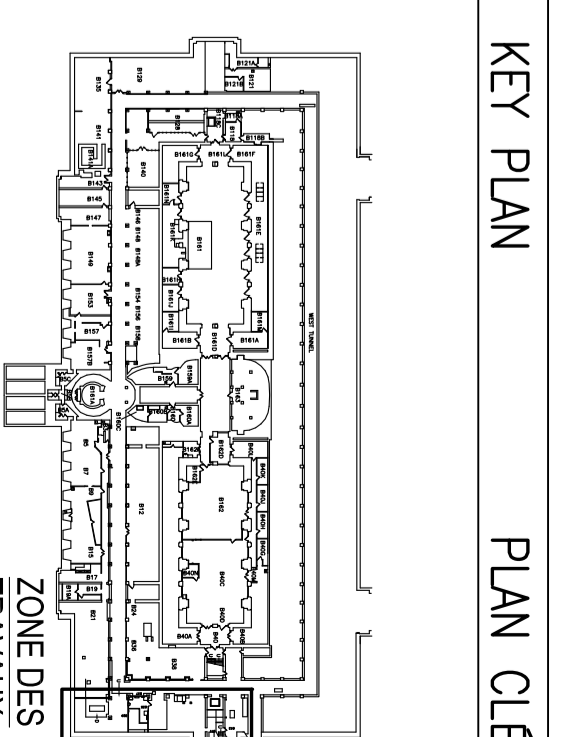


NOTES GÉNÉRALES

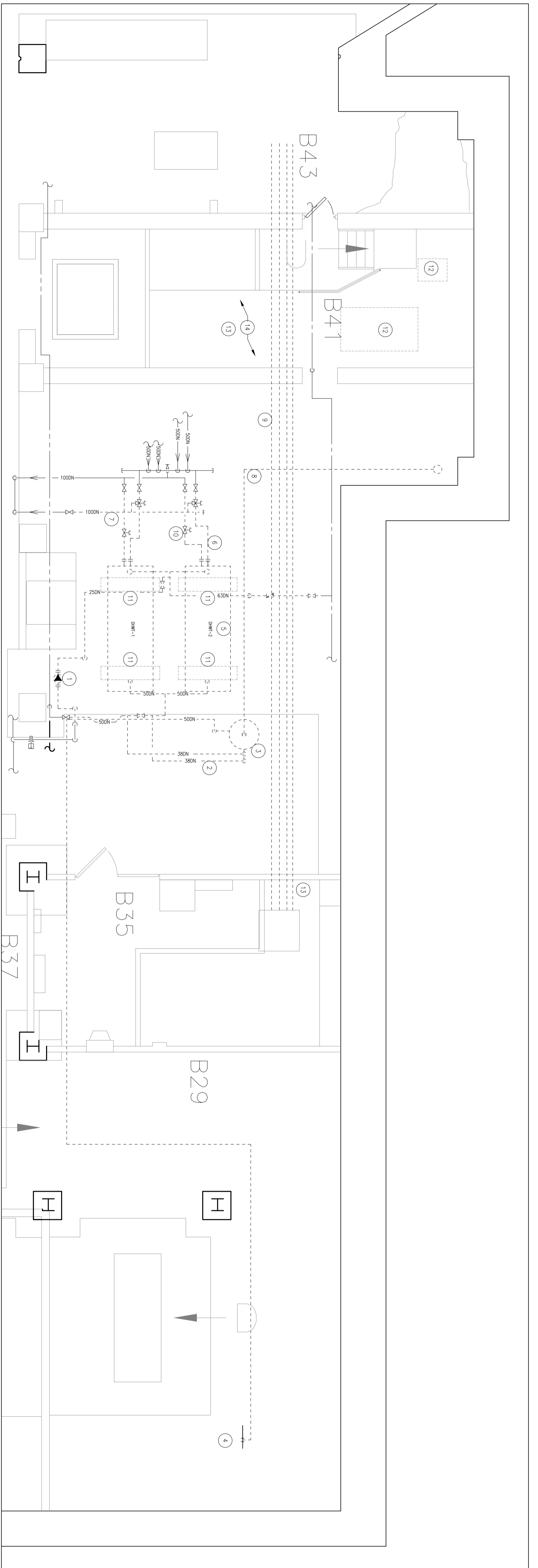
- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, LA LOCALISATION, LA PROFondeUR ET LE DÉTAIL DES TRAVAUX DE DÉMOLITION, EN SE REPORTANT SUR LE PLAN DE DÉMOLITION ET LE PLAN CLÉ. IL SE DEVRA ASSURER QU'IL N'Y A PAS DE DANGERS LIÉS À LA DÉMOLITION. IL SE DEVRA ÉGALEMENT S'ASSURER QU'IL N'Y A PAS DE DANGERS LIÉS À LA DÉMOLITION.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT DE VÉRIFIER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLIEUR DES TRAVAUX ET LA NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER. IL SE DEVRA S'ASSURER QU'IL N'Y A PAS DE DANGERS LIÉS À LA DÉMOLITION.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT DE VÉRIFIER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLIEUR DES TRAVAUX ET LA NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER. IL SE DEVRA S'ASSURER QU'IL N'Y A PAS DE DANGERS LIÉS À LA DÉMOLITION.
- L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LES INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISÈS DEVONT ÊTRE FAITES DÈS LE DÉBUT DES TRAVAUX. L'INSTALLATION DES SYSTÈMES DE DÉMOLITION DEVOIT ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LES INTERFÉRENCES.
- CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET LA LOI SUR LA REPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI SONT NÉCESSAIRES POUR ÉVITER LA DISPERSION DE POUSSIERE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA DE NETTOYER TOUTES LES ZONES AFFECTÉES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISÈS DEVONT ÊTRE FAITES DÈS LE DÉBUT DES TRAVAUX. L'INSTALLATION DES SYSTÈMES DE DÉMOLITION DEVOIT ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LES INTERFÉRENCES.
- CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET LA LOI SUR LA REPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA DÉMOLIR LA POMPE EXISTANTE D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE DE REPARATION ET CE, AU COURS D'UN TRAVAIL DE DÉMOLITION ET CE, AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT. IL SE DEVRA ASSURER QUE LE DÉMOLISSEUR SE DEVRA DE PROGRAMMER LE TOUT AU COURS D'UNE FIN DE SEMAINE.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.

KEY PLAN PLAN CLÉ



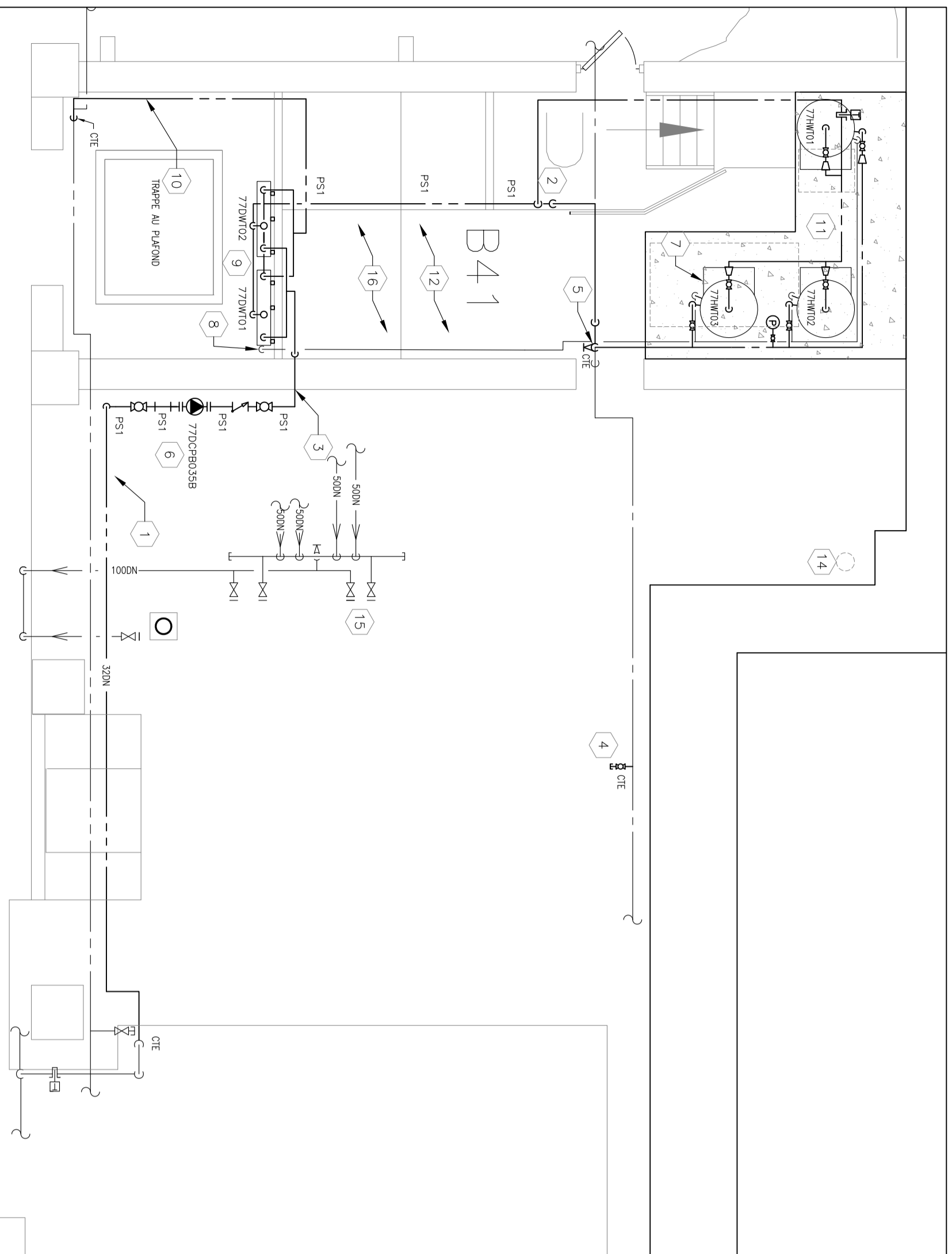
DETAIL 1 : NOTES DES OUVRAGES DE DÉMOLITION :

- POMPE DE REPARATION D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, A DÉMOLIR EN TOUT POINT, LA NOUVELLE TUBULURE DE REPARATION SE DEVRA D'ÊTRE MONTÉE AVANT DE QU'IL Y AIT DES TRAVAUX DE DÉMOLITION. IL SE DEVRA ASSURER QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT. IL SE DEVRA ASSURER QUE LE DÉMOLISSEUR SE DEVRA DE PROGRAMMER LE TOUT AU COURS D'UNE FIN DE SEMAINE.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.



1 AMÉNAGEMENT DES OUVRAGES DE DÉMOLITION

M01



2 AMÉNAGEMENT DES NOUVELLES INSTALLATIONS D'ALIMENTATION D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE

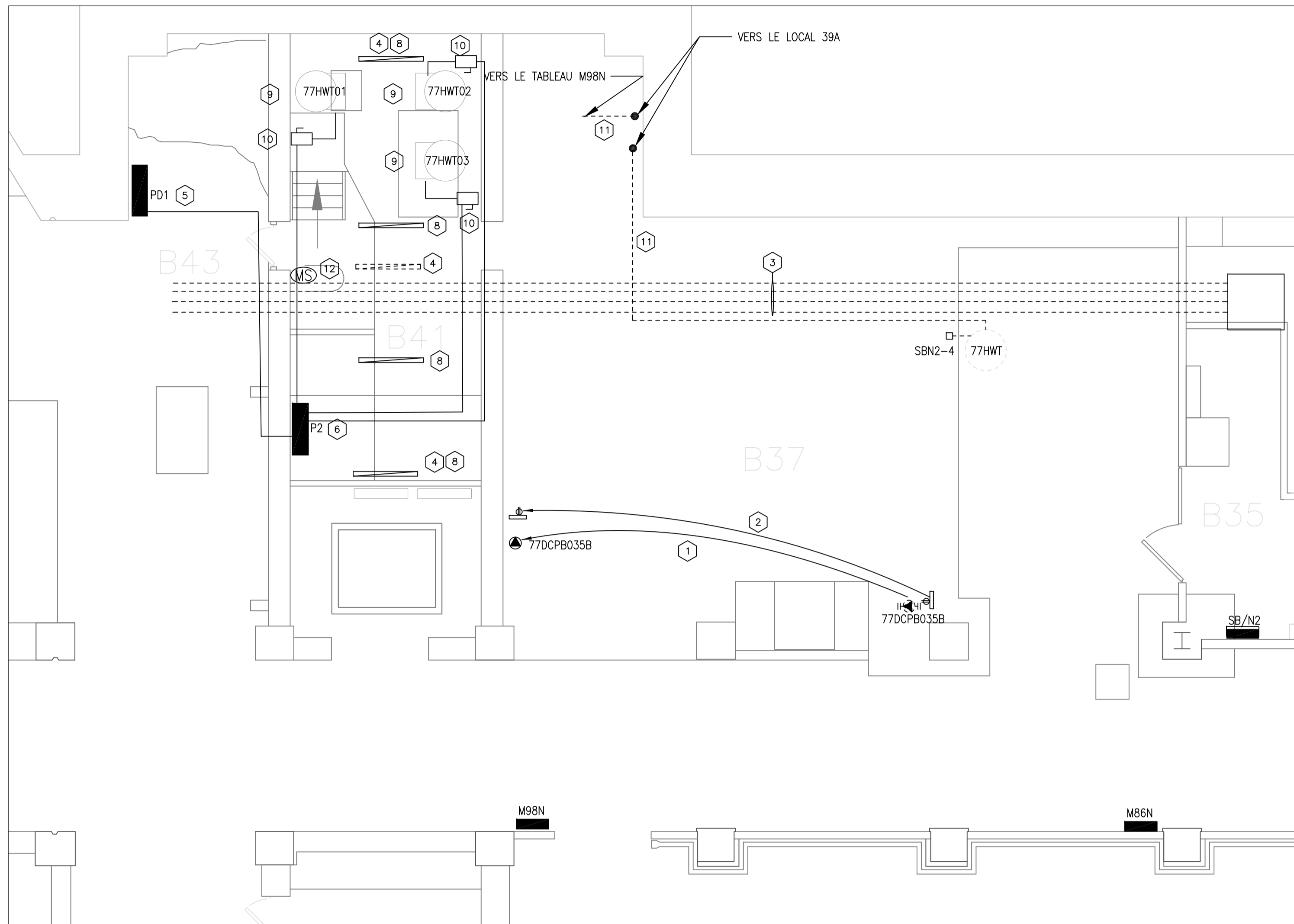
M01

- NOUVELLE TUBULURE DE REPARATION D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, A DÉMOLIR EN TOUT POINT, LA NOUVELLE TUBULURE DE REPARATION SE DEVRA D'ÊTRE MONTÉE AVANT DE QU'IL Y AIT DES TRAVAUX DE DÉMOLITION. IL SE DEVRA ASSURER QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT. IL SE DEVRA ASSURER QUE LE DÉMOLISSEUR SE DEVRA DE PROGRAMMER LE TOUT AU COURS D'UNE FIN DE SEMAINE.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DEVANT ÊTRE EXPLOITÉ AU COURS D'UN DELAI DE SEPT JOURS AVANT QUE LE DÉMOLISSEUR COMMENCE À DÉMOLIR LE BÂTIMENT.

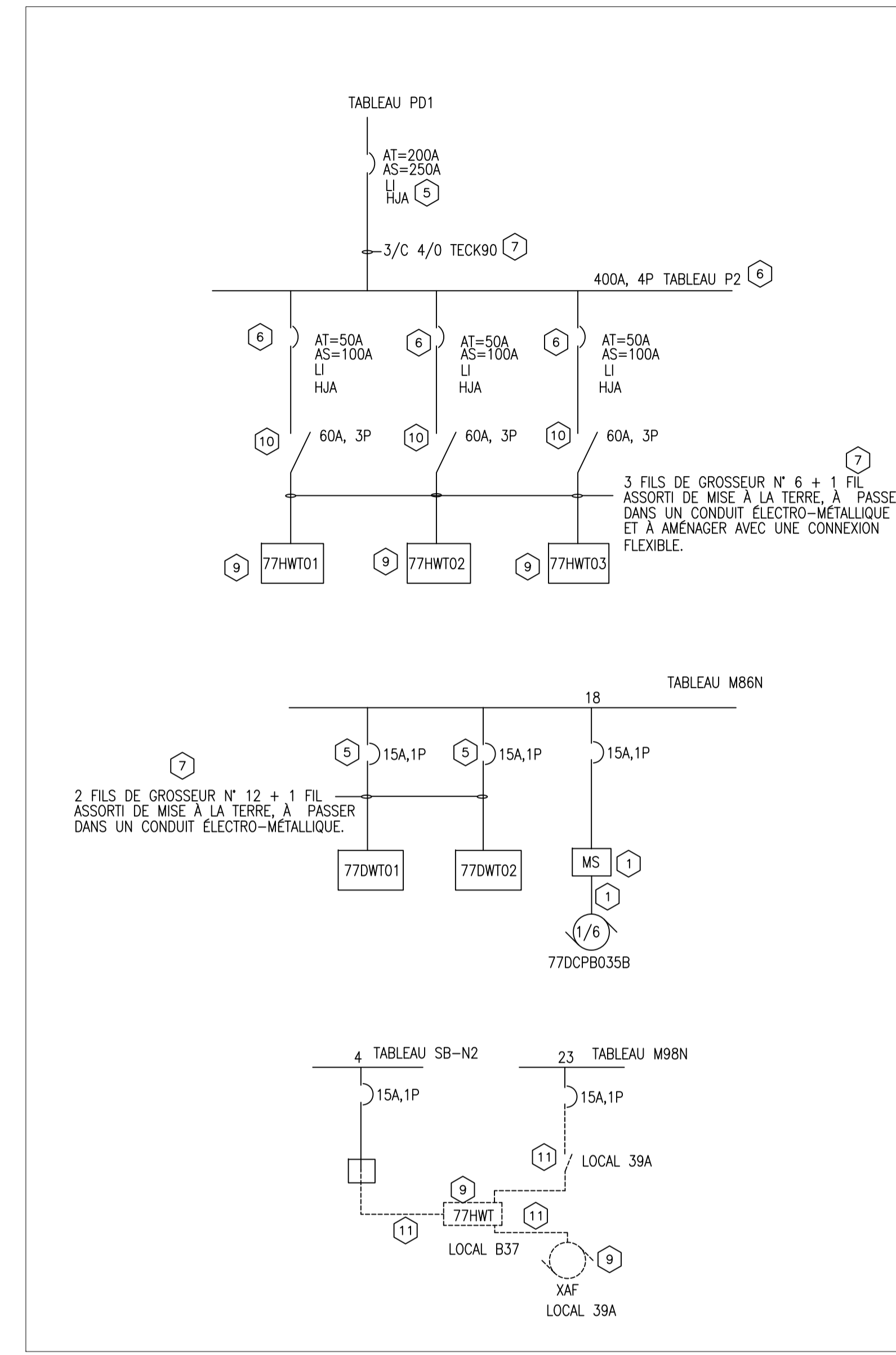
designé	comp.	date	date
R.G.C.C.E.		10/2020	
RGCCCE	dessiné	NA	échelle
IAF	vérifié	1	feuille
IAF	approuvé	W.D.no.	D.I.n
5909-G01		A1-011224-14	
			session n°

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTS LES DÉGAGEMENTS SUR PLACE ET CE, AVANT LA CONSTRUCTION. EN OUTRE, IL DEVRA SIGNALER LES DIVERGENCES ET (OU) OMISSIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS SE DOIVENT VISITER LE SITE ET DE SE FAMILIARISER EN TOUT POINT AVEC L'AMPLIEUR DES TRAVAUX ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER SE DEVONT COORDONNER LES TRAVAUX SUR PLACE; EN OUTRE, LE TOUT DEVRA ÊTRE À L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS ET (OU) INTERFÉRENCES.
- TOUTES LES FERMETURES REQUISES DEVONT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES ET CODES PERTINENTS.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET (OU) DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR EMPÊCHER LA DISPERSION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU DELÀ DE LA ZONE DES TRAVAUX; ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, IL SE DEVRA NETTOYER TOUTES LES SURFACES EN CAUSE.
- TOUTES LES FERMETURES DE COURANT DEVONT SE FAIRE EN DEHORS DES HEURES NORMALES D'EXPLOITATION.
- REMPLIR LES OUVERTURES À TRAVERS LE PLANCHER AVEC UNE ISOLATION INCENDIE ROUIL ET UN IGNIFUGE AUTOMATIQUE



2 PLAN PARTIEL D'ÉTAGE, AU SOUS-SOL INFÉRIEUR
 ÉCHELLE : 6"=1'-0"

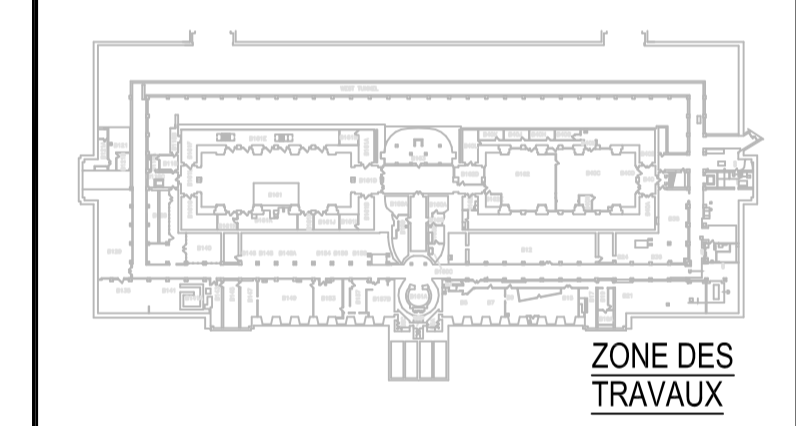


1 REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE UNIFILIAIRE
 ÉCHELLE

NOTES DE CONSTRUCTION :

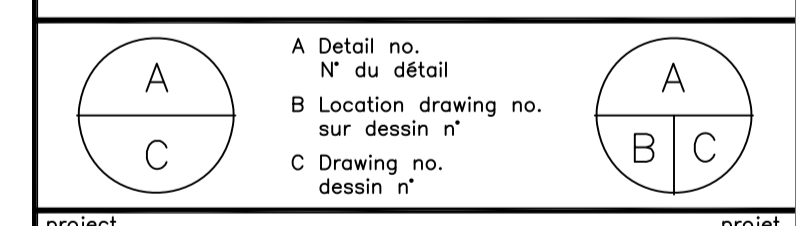
- DÉMARREUR MANUEL ET CIRCUIT EXISTANTS, DESSERVANT LA POMPE EXISTANTE D'EAU DOMESTIQUE; À DÉPLACER AU NOUVEL ENDROIT INDICÉ. PRÉVOIR DU CÂBLAGE ADDITIONNEL. COORDONNER LE TOUT AVEC LA DIVISION 23.
- ACHEMINEMENT EXISTANT DE FILS ET CIRCUITS CONNEXES; À DÉCONNECTER ET À DÉPLACER ET CE, SELON LES INDICATIONS.
- DÉMOUR LE CONDUIT RIGIDE ET EXISTANT, DE 4 POUCES. CAPUCHONNER LES OUVERTURES SUR LA BOÎTE DE TIRAGE EXISTANTE.
- DÉCONNECTER ET ENLEVER LE LUMINAIRE EXISTANT. CONSERVER LE CIRCUIT ET CE, À DES FINS DE RÉUTILISATION.
- AMÉNAGER LE TABLEAU EXISTANT AVEC UN NOUVEAU DISJONCTEUR EN LIGNE ET DE MARQUE SQ D.
- PRÉVOIR UN NOUVEAU TABLEAU EN LIGNE, D'IDENTIFICATION P-2 ET DE MARQUE SQ D ET L'AMÉNAGER AVEC UN ÉLÉMENT DE BASCULEMENT À FONCTIONNEMENT ÉLECTRONIQUE; ESPACE DE MONTAGE, DE 45 POUCES.
- PRÉVOIR DU CÂBLAGE NEUF ET UNE NOUVELLE CONNEXION ET CE, SELON LES INDICATIONS.
- PRÉVOIR UN NOUVEAU LUMINAIRE DEL ET À LISIÈRE LINÉAIRE; LE COURANT DEVRA PROVENIR D'UN CIRCUIT EXISTANT. ICI, IL FAUDRA SPÉCIFIER CE QUI SUIT : FLUXSTREAM, FSS440L840-UNV-DIM.
- APPAREILLAGE, DEVANT ÊTRE PRÉVU PAR LES PERSONNES RESPONSABLES DE LA DIVISION 23.
- PRÉVOIR UN NOUVEAU DISJONCTEUR DÉPOURVU DE TOUT FUSIBLE ET CE, À CÔTÉ DE L'ÉLÉMENT CHAUFFANT.
- DÉCONNECTER ET ENLEVER LE CÂBLAGE EXISTANT ET MENANT AU RÉSERVOIR EXISTANT D'EAU CHAUDE ET AU VENTILATEUR D'EXTRACTION.
- PRÉVOIR UN DÉTECTEUR ADDITIONNEL DE MOUVEMENTS À L'EMPLACEMENT DES NOUVEAUX LUMINAIRES DANS LE LOCAL B41. À ASSORTIR AUX OUVRAGES EXISTANTS.

KEY PLAN PLAN CLÉ



N°	Date	Révision	By:	Par:
1	14 10 2020	DOCUMENT DE SOUMISSION		REG.

- Date Printed: _____ Date imprimée: _____
- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
 - Vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions du chantier et assumer les responsabilités s'y rattachant.



project: _____ projet: _____

CONVERSION À L'ÉLECTRICITÉ DU SYSTÈME D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE

CAMPUS SUSSEX (S77)

drawing: _____ dessin: _____

TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ - REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE UNIFILIAIRE ET AMÉNAGEMENT

designed	conçu	date	date
KXL		10/2020	
drawn	dessiné	scale	échelle
KXL		NA	
checked	vérifié	sheet	feuille
CYC		E01 of/de	E01
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.n°
ALS		A1-011224-14	
dwg.no.	dessin n°		
5909-E01			

